



---

# RÈGLEMENT DU PRIX CAMÉLÉON

## PRIX ÉTUDIANT DU ROMAN ÉTRANGER TRADUIT - ÉDITION 2025-2026

### UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

#### Présentation du PRIX CAMÉLÉON

---

L'Université Jean Moulin Lyon 3 organise, dans le cadre de l'année du **CANADA** à l'université, la onzième édition du Prix annuel étudiant du roman étranger traduit, dénommé prix CAMÉLÉON.

Le **CANADA** est le pays retenu pour l'année 2025-2026.

Ce prix littéraire a pour objectif principal le développement et l'attractivité de la culture littéraire contemporaine auprès des étudiants.

Il s'inscrit directement dans les objectifs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 :

- Soutien du Plan Licence en accompagnant les étudiants dans l'acquisition de compétences variées et en les ouvrant à des cultures et des littératures étrangères.
- Coopération internationale avec mise en place d'un partenariat bilatéral avec une université du pays choisi.
- Promotion d'enseignements ou d'actions transversales innovantes.
- Collaboration entre les différentes composantes et services de l'université.
- Création d'échanges entre les étudiants.
- Accès des étudiants à la pratique culturelle et la création contemporaine.

Il vise aussi à sensibiliser les étudiants à la problématique de la traduction, tant dans l'analyse des conditions inhérentes au choix de traduction que dans l'analyse des conditions requises pour aborder une œuvre traduite.

#### Article 1 – Ouvrages sélectionnés et membres du jury

---

Trois romans japonais contemporains choisis par des professeurs en langue allemande et les BU Lyon 3 sont remis gracieusement à chacun des étudiants jurés et à chacun des membres du jury d'honneur, le jeudi 25 septembre 2025. Les ouvrages choisis sont :

- **Graine de sorcière** de Margaret Atwood trad. Michèle Albaret-Maatsch aux éditions Hachette
- **Washington Black** de Esi Edugyan trad. Michelle Herpe-Voslinsky aux éditions Liana Levi
- **Les esprits de l'océan** de Eden Robinson trad. Nadine Gassie aux éditions Albin Michel

Les étudiants jurés et les membres du jury d'honneur désigneront leur ouvrage préféré lors d'un vote électronique en ligne sur le site internet <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du **vendredi 5 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025 inclus**.

Les membres du jury d'honneur sont :

- Monsieur Bonnet - Président de l'université Jean Moulin Lyon 3
- Monsieur Benoît Auclerc - Vice-Président en charge de la culture
- Monsieur Manuel Jobert - Vice-Président en charge des Relations internationales
- Monsieur Alessandro Martini - Doyen de la Faculté des langues
- Madame Sylvène Edouard - Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations
- Madame Aurore Cartier - Directrice des Bibliothèques universitaires
- Monsieur Stéphane Nivet - Directeur de la communication
- Madame Marie Moreau - Directrice du département d'études anglophones
- Monsieur Florian Bousquet - Maître de Conférences au département d'études anglophones
- Madame Anne Sophie Letessier - Maîtresse de Conférences au département d'études anglophones
- Monsieur Pierre-Antoine Pellerin - Maître de Conférences au département d'études anglophones
- Madame Sandrine Rabosseau - Professeur des Universités, Faculté des Lettres
- Madame Djé Akissi - Responsable du service culture
- Madame Cécile Bijakowski - Responsable scientifique des collections de Lettres et Langues et civilisations européennes
- Madame Vanessa Derouen - Responsable de la Mission Communication des Bibliothèques universitaires
- Monsieur Lionel Mignot - Responsable de la Mission Culture des Bibliothèques universitaires



## Article 2 - Conditions et modalités de participation

---

Tous les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pourront s'inscrire du **lundi 1er septembre au mercredi 24 septembre 2025** inclus pour être sélectionnés et devenir jurés du prix Caméléon. Le nombre de jurés étudiants est limité à 100. Les 100 premiers étudiants inscrits en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> et sur le site [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr) seront retenus.

Les jurés étudiants suite à leur inscription s'engagent :

- à retirer les trois ouvrages le jeudi 25 septembre 2025 lors de la soirée de lancement du Prix Caméléon 2026
- à lire les trois ouvrages en lice ;
- à participer à la soirée culturelle et littéraire du mardi 18 novembre 2025
- à participer à la désignation des lauréats par un vote en ligne **vendredi 5 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025 inclus**
- à participer à la cérémonie de remise des prix le mardi 12 mars 2026
- à participer aux 3 cafés-littéraires (13h-14h) : mardi 21 octobre 2025, mardi 4 novembre 2025 et mardi 2 décembre 2025.

## Article 3 - Désignation des lauréats

---

Les étudiants jurés et les membres du jury seront sollicités pour un vote en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du **vendredi 5 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025 inclus** afin de désigner leur ouvrage préféré.

Les étudiants jurés classeront les différents ouvrages en fonction de critères tels que :

- Intérêt et originalité de l'intrigue, du suspense, des personnages
- Qualités formelles du récit romanesque
- Qualité du texte traduit
- Représentativité de la société et de la culture du pays

Le titre de l'ouvrage ayant obtenu le plus grand nombre de votes et le nom des deux lauréats - auteur et traducteur - seront annoncés fin janvier 2026 notamment par une information en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> et sur le site [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr).

## Article 4 - Remise des prix à l'auteur et au traducteur

---

La remise des prix à l'auteur et au traducteur du roman ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera organisée lors d'une rencontre publique à l'université le mardi 12 mars 2026. Les prix sont constitués :

- De la prise en charge du transport et de l'hébergement pour assister à la remise des prix. Auteur et traducteur lauréats s'engagent à se rendre disponible pour participer à la cérémonie à Lyon.
- De deux trophées destinés à l'auteur et au traducteur.
- D'un séjour culturel et gastronomique à Lyon dans les jours qui suivent immédiatement la remise du prix.

## Article 5 - Recours

---

Le résultat des votes est sans appel et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

## Article 6 - Communication

---

L'auteur et le traducteur, lauréats du Prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, peuvent faire exacte mention de ce titre à leur convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination sans porter atteinte au nom et à l'image de l'Université.

## Article 7 - Renseignements – Informations

---

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée à [prixcameleon@univ-lyon3.fr](mailto:prixcameleon@univ-lyon3.fr)  
**Toute participation à ce prix entraîne l'entière acceptation du présent règlement.**